

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2022

PRESENTS : SORDET Eric, Maire
EYMANN Alain, DUBUET Nathalie, FLAJOLLET Elisabeth,
Adjoint
CAIRE Marie-Christine, BOUTEILLER Martine,
PATRIARCHE Joël, MARCHETTO Jocelyn, MARTINS Antonio,

Absent excusé : POLETTE François,
Absent : LAPALUS Patrick,
Secrétaire de Séance : DUBUET Nathalie,

1°) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Le Maire a retracé les points évoqués au précédent Conseil Municipal du 22 septembre 2022 :

- GIP : Aucun information complémentaire
- Monsieur EYMANN a contacté ARNIA pour avoir des informations complémentaires, Ils ont envoyé un contrat type et indiqué qu'il était possible à tout moment de rompre le contrat.
- Vidéo protection : Il est prévu une présentation à la population du diagnostic fait par la gendarmerie et de la nécessité d'obtenir d'autres devis
- Voie douce : Entretien avec Monsieur SUGUENOT prévu pour le 24 octobre 2022
- Débarrassement du grenier prévu le samedi 29 octobre 2022
- Le trou près du lavoir sera rebouché
- Tobogan déposé dans le plomb et une partie du mur tombé. Il convient de prévenir Madame CABARET
- Se renseigner pour une demande de catastrophe naturelle
- La nouvelle tondeuse arrive demain vendredi 21 octobre 2022
- Il convient d'établir un arrêté de circulation pour interdire la circulation rue de l'église face à l'église le temps de l'installation du coq sur le clocher du fait du déplacement camion avec nacelle

2°) DELIBERATION

- Sécurisation RD18

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de demander le concours de la Communauté d'Agglomération et en particulier les services de la plate-forme ressources afin d'avoir une assistance pour la réalisation du projet de sécurisation de la RD18. Pour cela, le Conseil Municipal doit délibérer : Monsieur Le Maire donne lecture du projet de délibération.

« Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune de TAILLY a signé en date du 17 février 2014 une charte de l'adhérent avec la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud.

Les communes adhérentes peuvent saisir le service de la plateforme ressources de la CABCS à leur convenance, pour bénéficier, lors de projets communaux, d'une assistance administrative, technique et juridique pour la passation et l'exécution des marchés publics ainsi qu'une aide pour le montage des dossiers de demande de subventions. »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte l'assistance de la CABCS pour le projet de sécurisation de la RD18.

- **Décision modificative** : Suite au mail de la trésorerie demandant à la Mairie de verser le FPIC 2022 (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales), le Conseil Municipal doit établir une décision modificative car les crédits prévus au chapitre 014 ne sont pas suffisants. Il manque 323€ à l'article 739223.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'établir la décision modificative.

3°) ENTRETIEN D'EMBAUCHE POUR UN CANTONNIER

Plusieurs entretiens ont eu lieu. Une candidature a été retenue. Les communes restent dans l'attente de l'acceptation du poste par le candidat.

4°) VIDEO PROTECTION

Le 13 octobre 2022, le diagnostic établi par la gendarmerie a été présenté à la population. Une vingtaine de personnes étaient présentes.

Il a été remarqué que deux tranches d'âge avaient un avis différent : la plus âgée est favorable à la vidéo protection, la plus jeune est parfois plus réticente.

Chacun est resté sur sa position.

La Mairie peut procéder à l'étape suivante et demander des devis supplémentaires.

5°) REPAS DES AINES

Il se déroulera le dimanche 27 novembre 2022 au restaurant l'ESCALE à REMIGNY.

Mardi 25 octobre, Elisabeth et Martine se rendront au restaurant pour établir le menu.

6°) EXTENSION BATIMENT MAIRIE-ECOLE.

Pas plus d'information depuis la réunion du Conseil Municipal du 22 septembre 2022.

7°) SITUATION DOSSIER SECURISER RD18

Le Conseil Municipal a délibéré pour demander l'assistance de la plate-forme ressource de la Communauté d'Agglomération.

8°) VOIE DOUCE TAILLY/BLIGNY-LES-BEAUNE

Un rendez-vous a été fixé avec Monsieur SUGUENOT, le lundi 24 octobre 2022 à 17 h

9°) PAROLE AUX RESPONSABLES DE COMMISSION

- Commission travaux : Suite à la réunion de la commission travaux, certains travaux seront reportés.
- Se pose la question de savoir si la commune remet des fleurs dans les bacs au centre du village pour le 11 novembre. Il est convenu d'attendre et voir comment seront les fleurs actuelles

10°) BULLETTIN MUNICIPAL

Réunion de préparation prévue pour le 14 novembre 2022 à 18 h 30

11°) RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE DENEIGEMENT

La Mairie doit procéder au renouvellement de la convention de déneigement. Un exemplaire sera transmis à Monsieur Sylvain CHOLET pour signature.

12°) QUESTIONS DIVERSES

- L'horloge ne sonne plus. Appeler la société GRADOUX
- Stop Rue des Eaux : des véhicules stationnés gênent la visibilité à la sortie de la Rue des Eaux
- Cérémonie du 11 novembre : voir avec la commune de CORCELLE-LES-ARTS pour l'horaire

Prochaine réunion de Conseil Municipal le jeudi 24 novembre 2022 à 18 h 30